



Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – le 20 avril 2010

AVEC LES COLLECTIVITES FRANCO-SUISSES LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE CHAMONIX-MONT-BLANC S'ENGAGE DANS « REVE D'AVENIR » POUR RELEVER LE DEFI ENERGETIQUE ET CLIMATIQUE

A Lausanne ce mardi 20 avril 2010, une cinquantaine de participants, représentants de 27 collectivités locales de Suisse et de France s'étaient donnés rendez-vous pour le lancement officiel du projet énergétique et climatique "REVE d'Avenir". Les élus présents à l'événement ont marqué leur détermination en signant ensemble, au nom de leurs collectivités, la Convention des Maires. Ils s'engagent ainsi à atteindre et dépasser les objectifs européens des 3x20%, à savoir : d'ici 2020, diminuer de 20 % la consommation d'énergie, couvrir 20 % des besoins en énergie par des énergies renouvelables, et diminuer de 20 % les émissions de gaz à effet de serre.

"REVE d'Avenir" se veut être la plateforme centrale des actions de développement durable de l'ensemble des acteurs du territoire de ces 27 collectivités (qui regroupent 3,3 millions d'habitants) et créer un mouvement exemplaire pour d'autres régions. Ce projet vise l'excellence dans la conduite des politiques énergétiques communales et permet de fédérer autour d'un but commun des collectivités de tailles et de situations géographiques très variées.

Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, a accueilli mardi après-midi à l'Hôtel de Ville de Lausanne un parterre d'une cinquantaine de maires et d'élus de communes, de villes et d'intercommunalités, de spécialistes de l'énergie et du climat qui avaient fait le déplacement pour marquer symboliquement le lancement de REVE d'Avenir.

L'originalité du projet "REVE d'Avenir", coordonné par Energie-Cités et SuisseEnergie pour les communes, est de **mobiliser les 27 collectivités engagées autour d'actions communes** liées aux objectifs énergétiques et climatiques européens (par exemple l'installation parallèle de milliers de panneaux solaires). Une **plateforme internet** de propositions d'actions, de partage d'informations et de résultats ainsi que des activités de mobilisation **faciliteront l'échange de connaissances** entre les acteurs de ces 27 territoires signataires de la Convention des Maires. Une "centrale" **permettra de visualiser les projets réalisés** de manière géo-localisée **ainsi que les économies obtenues en termes d'énergie et de CO2**.

Pour Éric FOURNIER, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de CHAMONIX-MONT-BLANC "du fait de sa situation frontalière avec la Suisse et l'Italie, la Vallée de CHAMONIX-MONT-BLANC est au cœur des préoccupations soulevées par le projet REVE d'Avenir. Si le problème des émissions de gaz à effet de serre est mondial, l'échec du Sommet de COPENHAGUE a montré que dans l'attente d'une réponse à l'échelle planétaire, il était primordial que les collectivités locales montrent l'exemple ».

La Vallée de CHAMONIX-MONT-BLANC, déjà engagée depuis 2006 dans un schéma de développement durable au sein de l'Espace Mont-Blanc en partenariat avec trente cinq communes françaises, italiennes et suisses a souhaité aller plus loin dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. C'est ainsi qu'elle est le premier territoire touristique français de montagne à avoir mis en place un Plan Climat Energie Territorial avec le double objectif de réduire sensiblement ses émissions et d'adapter son territoire et son économie touristique aux conséquences du changement climatique. Le projet REVE d'Avenir doit nous permettre de mutualiser nos expériences entre territoires de montagne. Le Mont-Blanc, symbole européen de la montagne se doit d'être présent.

Contact :

Raphaël CASTÉRA

Directeur de Cabinet

Mail. dircab@chamonix-mont-blanc.fr

Tél. 04 50 53 75 13

Fax. 04 50 53 96 86